

LES SANCTIONS CONTRE LE DROIT INTERNATIONAL

Les auteurs de cet ouvrage analysent les problématiques du système international contemporain liées aux conflits armés, à la paix et à l'autodétermination des peuples, à la lumière du respect de la souveraineté des États et des principes fondamentaux du droit international. Ils interrogent également, de manière critique, la pratique des États en matière de respect de la souveraineté des autres États et des principes du droit international.

Ces contributions sont les transcriptions des interventions d'un colloque sur « La souveraineté des États et le droit international », organisé le 10 octobre 2020 à Berne par l'Institut international de recherches pour la paix à Genève (GIPRI), l'association Suisse-Cuba et ALBA Suiza.

Gilles-Emmanuel Jacquet est analyste et trésorier au sein de l'Institut international de recherches pour la paix à Genève (GIPRI). Il est diplômé en science politique de l'université de Genève et en études européennes de l'Institut européen de l'université de Genève.

Ont contribué à cet ouvrage : François Asselineau, Natalie Benelli, Michelle Crogiez Labarthe, Gabriel Galice, Ayssar Midani, Abel Prieto et Alfred de Zayas.

Institut International de Recherches pour la Paix à Genève, le GIPRI est une fondation indépendante de droit suisse.

En couverture : *Non-violence*, sculpture de Carl Fredrik Reuterswärd, Mémorial de Caen.
Photo : © Gilles-Emmanuel Jacquet

ISBN : 978-2-14-028576-9
13 €



Gilles-Emmanuel Jacquet (dir.)



Sous la direction de
Gilles-Emmanuel Jacquet

LES SANCTIONS CONTRE LE DROIT INTERNATIONAL



Préface de Gabriel Galice

LES SANCTIONS CONTRE LE DROIT INTERNATIONAL

 L'Harmattan

Cahier du GIPRI n°12 - 2022